

ACTIVITÉ 4

LE DÉVELOPPEMENT DU LIEN ENTRE LA FONCTION DE TRAVAIL ET LE PROGRAMME D'ÉTUDES

ÉNONCÉ OPÉRATIONNEL 4.1

ÉTABLIR LA CONCORDANCE DES TÂCHES ET DES OPÉRATIONS AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES.

**UN PROJET D'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES REQUIERT
UN ARRIMAGE JUDICIEUX ENTRE L'ENSEIGNEMENT À DISPENSER
DANS L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE ET LES APPRENTISSAGES OU
LES EXPÉRIENCES À RÉALISER EN MILIEU DE TRAVAIL.**

Pour établir le lien fonctionnel entre le plan de formation en entreprise et le programme d'études, il faut préciser si les activités prévues en entreprise correspondent à un module ou à un cours, à une partie de module ou de cours, ou encore à un regroupement de plusieurs modules ou cours du programme d'études.

ÉNONCÉ OPÉRATIONNEL 4.2

PRODUIRE LA LISTE DES *ACTIVITÉS DE FORMATION* OU DES *ACTIVITÉS DE TRAVAIL*.

**LE CONTENU D'UNE SÉQUENCE EN ENTREPRISE
EST DÉFINI EN FONCTION DE L'INTENTION PÉDAGOGIQUE
ASSOCIÉE AUX TÂCHES OU AUX OPÉRATIONS CIBLÉES.**

Il s'agit ici de déterminer le niveau de complexité des activités à réaliser en milieu de travail afin de définir quel module ou quelle partie de module fera l'objet de ces activités, de déterminer le temps requis à leur réalisation, les périodes où auront lieu les séjours en entreprise dans le programme d'études ainsi que l'intention pédagogique sous-jacente.

L'établissement scolaire attribuera une intention pédagogique à chacune des séquences en entreprise en fonction de l'objectif recherché pour les tâches ou opérations à y accomplir.

Les libellés des activités à réaliser doivent faire référence aux actions professionnelles que l'élève devra accomplir au cours de la séquence en milieu de travail, dans un vocabulaire se rapprochant le plus possible de la réalité du marché du travail. Ces libellés doivent également refléter la nature des apprentissages à effectuer en fonction de l'intention pédagogique de la séquence en entreprise.

L'expression *activités de formation* sera utilisée pour distinguer les activités réalisées en entreprise visant le *développement de compétences*, tandis que l'on parlera *d'activités de travail* pour identifier celles visant la *mise en œuvre de compétences*.